



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 13 octobre 2025

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel RoCHAT
Excusée :	Mme Muriel Preti

Demandes de soutien

de répondre positivement à la demande de soutien financier du comité d'organisation de la Fête cantonale des sapeurs-pompiers 2026.

de répondre négativement à la demande de soutien pour le Tonne-Pompe 1955 à Essertes.

Organisation vide grenier – vide dressing

de ne pas répondre favorablement à la demande reçue d'une association, externe à la Commune, pour utiliser le parking de l'Epinette à Mézières afin d'y organiser leur vide grenier – vide dressing annuel.

Réfection du chemin du Sendon

de valider l'offre reçue pour la réfection du revêtement bitumineux au Chemin du Sendon à Carrouge.

POCAMA

de valider la demande Pocama N°MTQCFL-HV4NM3 de Viviprod - Mme Bonneli - pour la saison 2026 « Humour dans les Prés ».

Contravention

malgré les explications fournies, de maintenir la contravention N°4046.

CAMAC 237875 / TL SA

de mettre à l'enquête publique la construction d'un immeuble de 9 appartements avec 9 places de parc intérieures, 20 places vélos et un abri PC. Création d'aménagements extérieurs avec deux places de parc. Pose de 91 panneaux solaires photovoltaïques en toiture et PAC air-eau intérieure.

CAMAC 239253 / Blanc

de délivrer le permis de construire pour la rénovation et l'agrandissement d'un bâtiment villageois.

CAMAC 188542 / Jordan

tous les documents ayant été déposés, de délivrer le permis d'utiliser un manège équestre.

Parcelle N°828

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 122.5 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 38 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

de délivrer une autorisation de construire la dépendance souhaitée, soit un couvert à voitures de 38 m2, selon dossier remis.

d'attribuer le chantier de la rénovation de la conduite d'eau potable à l'entreprise qui a présenté l'offre la plus avantageuse.

de conserver la ligne téléphonique, dès le 1^{er} janvier 2026.

d'accepter la demande du Passeport vacances Oron-Jorat pour louer la Grande salle de Carrouge, en avril 2026 afin de procéder à la vente des passeports.

d'accepter la demande de la SVEA pour louer la Grande salle de Mézières, en mars 2026 afin d'y tenir leur assemblée générale.

d'accepter la demande de la Paroisse pour louer la Grande salle de Carrouge, en mars 2026 afin d'y organiser une soirée de Contes.

de valider les deux offres reçues d'une menuiserie pour la fourniture et pose d'un élément alu avec récupération de la porte existante dans l'entrée des Enfants Bourgeois et pour la fourniture et pose d'une paroi fixe dans le bâtiment de la voirie.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Patrick Emery

La Secrétaire

Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 20 octobre 2025